

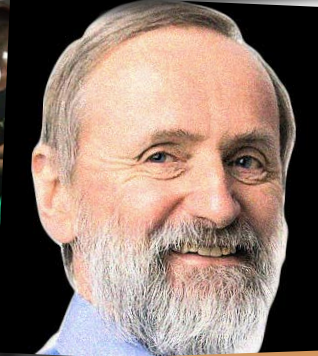
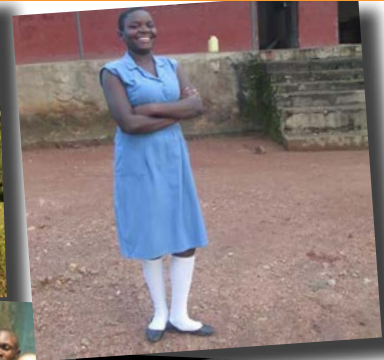
ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Pour un monde sans torture ni peine de mort  
Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe  
Per un mondo senza tortura né pena di morte



acat.ch

# Rapport d'activité 2019



## MISSION ET BUTS DE L'ACAT-SUISSE

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'« **Action des chrétiens pour l'abolition de la torture** ». Elle est membre de l'organisation faîtière FIACAT (Fédération internationale des ACAT).

Aujourd'hui, l'organisation s'engage **pour l'abolition de la torture et de la peine de mort** dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention, d'opérations de sensibilisation et de plaidoyer. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse est une organisation non gouvernementale indépendante de tout État, de tout parti politique et de toute institution religieuse.

Les membres de l'ACAT s'engagent également par motivation chrétienne pour la dignité humaine et la vision d'un monde sans torture ni peine de mort. Certains portent cette préoccupation aussi dans leurs prières.



Image : Kyle Johnson on Unsplash

Ainsi, tout ce que vous voulez  
que les hommes fassent  
pour vous,  
faites-le vous-mêmes  
pour eux :  
c'est la Loi  
et les Prophètes.

Mt 7.12 (TOB)

## IMPRESSUM

**Éditrice :** ACAT-Suisse

Speichergasse 29 • Case postale • CH-3001 Berne

Tél. +41 (0)31 312 20 44 • [www.acat.ch](http://www.acat.ch) • [info@acat.ch](mailto:info@acat.ch)

**Équipe de rédaction :** Katleen De Beukeleer, Dominique Joris, Christine Morerod, Bettina Ryser Ndeye, Yvette Spicher

**Traduction :** Solenne Rocher

**Photos de couverture :** Germain Rukuki (image : ACAT-France); Susan Kigula, Winnie Ndgago (images : Coalition mondiale contre la peine de mort); Oïoub Titiev (image : Human Rights Watch), des détenus mineurs à Yaoundé (image : EMINED); Norbert Valley (image : Norbert Valley / Amnesty International); Tran Thi Nga (image : ACAT-France); cliente SOHRAM (image : SOHRAM); Bertrand Zibi Abeghe (image : Abeghe#Twitter)

**Symboles p. 12 :** Makyzz / Freepik

**Concept graphique :** Katleen De Beukeleer

**Impression :** Funke Lettershop AG, Zollikofen

**Tirage :** 1 600 en allemand, 1 600 en français

## Espérance-s

**H**alte entre deux années, regard vers celle qu'on a quittée au moment où la suivante est déjà commencée, le rapport d'activité nous offre un temps de distanciation.

**O**ù en est l'ACAT-Suisse ? Dans quelle direction développer notre organisation ? Comment nous faire entendre aujourd'hui dans notre société stressée, dans les Églises qui ont leurs propres soucis ? Comment réussir à trouver un équilibre financier durable ? Au travers de ces questions stratégiques qui ont occupé le Comité en 2019, nous n'avons jamais perdu de vue le but et le mandat de l'ACAT : l'engagement découlant de notre conviction chrétienne « pour un monde sans torture ni peine de mort » ainsi que pour la dignité humaine de tous ceux et de toutes celles dont l'intégrité physique et psychique est foulée aux pieds par les États et leurs représentants.



Image : ACAT-Suisse

**P**ar ses origines, l'ACAT s'adresse principalement aux milieux d'Église et aux croyant-e-s qui se sentent responsables des torturé-e-s d'aujourd'hui, des condamné-e-s à mort et continuera à le faire. Afin que nos actions et nos interventions soient prises au sérieux et reconnues, nous avons cependant besoin d'une base plus large, d'un réseau plus étendu de militants et de donateurs. Déjà, les progrès réalisés sont pour nous un soulagement, le renouvellement des moyens de communication une grande joie, en particulier nos lanternes d'espérance (HOPE).

**E**n parcourant ce rapport, vous relirez donc un aperçu des activités de 2019. En profitant du travail de l'équipe et du Comité, et grâce à l'engagement des membres et donateurs, l'ACAT-Suisse pourra continuer en 2020 à poursuivre ses objectifs. En tournant les yeux vers 2021, nous imaginerons la fête des 40 ans de notre association : pourquoi pas une action « 24 heures avec l'ACAT » à l'échelon suisse ? Qu'en dites-vous ? En tous les cas nous, nous vous disons merci et comptons sur vous !

Christine Morerod, présidente



Nous nous engageons pour la prévention de la torture et nous œuvrons pour l'amélioration du sort des victimes, leur réhabilitation et leur dédommagement. Nous luttons contre la proclamation et l'application de condamnations à mort et contre les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, les arrestations et détentions arbitraires ainsi que les procès inéquitables. Au travers de nos actions, nous rendons public le débat sur la problématique de la torture et de la peine de mort.

## Interventions

Nos interventions visent à mettre face à leurs responsabilités les gouvernements qui manquent à leurs engagements internationaux en matière de droits humains. Le plaidoyer auprès des institutions internationales et des autorités nationales, régionales ou locales, ainsi que la collaboration avec les avocats des victimes permettent d'appuyer nos revendications. Les membres de l'ACAT-Suisse sont invités à participer à nos interventions et à porter les victimes dans leur prière.

### Nos interventions en 2019 en quelques chiffres :

48 interventions en tout, concernant 25 pays ou institutions, dont :

- 18 appels urgents adressés à 17 pays et relayés par quelque 1200 membres.
- 23 interventions de notre Secrétariat concernant 15 pays pour des individus, dont 5 détenus en Suisse.
- 10 interventions du Secrétariat sur des problématiques plus globales, destinées à la Suisse, aux USA, à la Chine et à l'ONU.
- L'ACAT-Suisse a apporté son soutien juridique à un requérant d'asile sri lankais renvoyé et qui depuis est harcelé par la police dans son pays. Sa demande de visa humanitaire pour revenir en Suisse est en cours au Tribunal administratif fédéral.
- Une requérante d'asile du Togo a finalement obtenu, grâce au soutien entre autres de l'ACAT-Suisse, une autorisation de séjour après une procédure longue et compliquée.

Par rapport aux interventions de l'ACAT-Suisse, nous avons eu connaissance en 2019 d'améliorations du sort de certaines victimes. Il a notamment été relevé que :

- 10 personnes ont été libérées.
- L'exécution de 4 personnes a été reportée par décision de justice au Sri Lanka.
- 3 familles (Vietnam, Maroc / France et Yémen / Arabie saoudite) ont pu reprendre contact avec un parent emprisonné ou lui rendre visite, après de longs mois de séparation et sans nouvelle de lui.
- Le renvoi d'un requérant d'asile iranien, chrétien converti, a été suspendu.

## ENGAGEMENT POUR LES VICTIMES

### Engagement pour les victimes en Suisse ...

L'ACAT-Suisse répond à certaines requêtes individuelles qui lui sont adressées, principalement dans le domaine de l'asile. Elle peut clarifier le cas, donner des informations, orienter la personne vers des services spécialisés ou lui transmettre des documents. L'assistance juridique reste toutefois limitée.

Le profilage racial et les violences policières contre des ressortissants étrangers en Suisse restent d'actualité. En collaboration avec *l'Église évangélique réformée du canton de Vaud*, l'ACAT-Suisse a permis à un réfugié érythréen bien établi et travaillant en Suisse d'être innocenté et remboursé suite à une méprise d'identité de la police qui avait conduit à une arrestation et une accusation indues et au paiement d'une caution.

De plus, l'ACAT-Suisse s'est fortement engagée contre le « délit de solidarité », qui pénalise, outre les passeurs criminels, aussi des personnes venant en aide temporairement et par pure charité à des migrants en détresse sans séjour légal. L'ACAT-Suisse a soutenu les cas d'Anni Lanz et de Norbert Valley ainsi que l'initiative parlementaire de Lisa Mazzone (pour une réforme de la loi sur les étrangers et l'intégration) et une pétition forte de 30 000 signatures – remise au Conseil fédéral.

### ... également pour les détenus

L'ONG *humanrights.ch* a poursuivi en 2019 son projet, le Bureau de conseils pour détenus en Suisse, en collaboration avec l'ACAT-Suisse. Avec l'aide d'avocats spécialisés, des détenus sont conseillés sur des questions légales, administratives, pénales et réglementaires. Les autorités sont aussi interpellées. En 2019, l'ACAT-Suisse a ainsi conseillé ou soutenu neuf détenus. La question des mauvaises conditions de détention entre dans le mandat de l'ACAT-Suisse et est régulièrement soulevée par la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT).

### Campagne de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture (26 juin)

Comme de coutume, nous nous sommes associés à l'ACAT-France pour la Nuit des Veilleurs en soutien à des victimes de torture. Nous avons proposé à nos membres et aux paroisses de porter les dix personnes présentées – dont le pasteur Norbert Valley – dans leurs prières et d'envoyer des lettres à certaines d'entre elles. Le dossier de campagne était complété par une méditation intitulée « La Bible et la question du mal ».

La plateforme de campagne *nuitdesveillers.com* fournissait du matériel supplémentaire pour animer une veillée de prière. 250 événements dans le monde entier étaient annoncés.

### Campagne de la Journée mondiale contre la peine de mort (10 octobre)

En 2019, l'ACAT-Suisse a de nouveau repris la campagne proposée par la Coalition mondiale contre la peine de mort. Cette campagne mettait en lumière les victimes les plus vulnérables et les plus oubliées de cette peine : les enfants de condamnés à mort. Dans ce contexte, l'ACAT-Suisse a réalisé une vidéo explicative et un petit film d'animation qu'elle a aussi traduits en anglais et en néerlandais (pour nos collègues de l'ACAT-Belgique).

Nous nous engageons pour la ratification, le respect et le perfectionnement des instruments de droit international qui préviennent et sanctionnent les violations de l'interdiction de la torture et visent l'abolition de la peine de mort.

Nous nous engageons pour que les États adoptent des lois efficaces dans ces deux domaines, et pour qu'ils les respectent.

En 2019, l'ACAT-Suisse a poursuivi son action et son plaidoyer en Suisse pour l'amélioration du respect des droits humains.

### **Campagne de Vendredi saint**

Les acteurs économiques peuvent être d'importants partenaires pour l'abolition universelle de la peine capitale, comme nous l'avons vu lors du Congrès mondial contre la peine de mort (voir p. 9). Dans sa pétition de Vendredi saint, l'ACAT-Suisse a appelé Nestlé – qui s'affiche comme une grande entreprise suisse de tradition déterminée à protéger les droits humains – à prendre position contre la peine de mort et ce en premier lieu en Virginie, où cette entreprise a son siège principal américain et où cette peine est toujours ancrée dans la loi. Nestlé n'a pas souhaité prendre position et n'a pas été disposée à accepter une remise de pétition officielle. L'ACAT-Suisse pourra toutefois rencontrer un responsable de l'entreprise en 2020, pour une discussion informelle.

### **Campagne de la Journée des droits de l'homme (10 décembre)**

Les personnes qui risquent la torture dans leur pays doivent être protégées. Au mépris de ses engagements dans ce sens, la Suisse a manifestement durci sa politique d'asile, en particulier envers les requérants érythréens, et foule aux pieds ses obligations. Nombre de ces requérants disparaissent dans la clandestinité ou sont précarisés par une aide d'urgence qui les pousse dans le besoin plus qu'elle ne les en sort. Pour le 10 décembre, l'ACAT-Suisse a attiré l'attention sur la situation catastrophique des droits humains en Érythrée, toujours inchangée, et exigé une politique plus humaine envers les requérants érythréens.

Leur sort en Suisse intéresse également d'autres pays. En automne 2019, une chercheuse et deux avocats britanniques ont rendu visite à une série d'ONG en Europe, dont l'ACAT-Suisse, pour s'enquérir de la situation d'asile des Érythréens. Les deux avocats représentent un Érythréen débouté par la Suisse ; ayant ensuite déposé une demande d'asile en Angleterre, il risquait d'être renvoyé dans notre pays, selon le système Dublin. Les avocats ont réussi à suspendre son renvoi. Ils basent sa défense sur l'argument qu'un retour en Suisse serait une violation du principe de non-refoulement car la Confédération est censée le renvoyer en Érythrée, où il serait soumis à des traitements inhumains ou dégradants, voire à la torture. Et même sans renvoi, le système de l'aide d'urgence imposé aux déboutés en Suisse constitue également un traitement inhumain ou dégradant. Le verdict de la cour anglaise est très attendu.

## Enfants de détenus

Le 11 avril 2019, l'ACAT-Suisse a remis sa pétition « Les enfants des détenus en Suisse : pour une meilleure protection de leurs droits » à la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Les signatures ont été récoltées à l'occasion de la Journée des droits de l'homme 2018. La CCDJP a annoncé son intention de donner suite aux demandes de l'ACAT-Suisse. Dans une première étape, tous les établissements de privation de liberté recevront, début 2020, un questionnaire sur les enfants qui ont un parent en prison.

## Incrimination de la torture : la Suisse à la traîne

Les instances internationales et les experts de l'ONU recommandent depuis de nombreuses années à la Suisse d'introduire un article spécifique sur la torture dans son code pénal. Alors que notre pays a ratifié la Convention contre la torture en 1986 déjà, il considère toujours que les articles disparates de son code pénal suffisent à couvrir le crime de torture et punir les auteurs selon la gravité de leurs actes. Ce n'est pas l'avis de l'ACAT-Suisse et d'autres ONG. Ainsi, avec *TRIAL International* et Jean-Daniel Vigny (membre suisse du bureau international de la FIACAT), l'ACAT-Suisse a proposé et soutenu une interpellation parlementaire lancée par la Conseillère aux États Anne Seydoux-Christe (PDC, Jura). À nouveau, les chambres fédérales ont rejeté la proposition. L'ACAT-Suisse et ses partenaires reviendront bientôt à la charge.

## Protocole d'Istanbul : les autorités d'asile sur la défensive

Ce manuel de l'ONU permet aux spécialistes et aux autorités d'enquêter sérieusement et de se prononcer sur la crédibilité d'allégations de torture, notamment dans le domaine de l'asile. Malgré de nombreuses interventions de la société civile, la Suisse peine à appliquer cet instrument. Une table ronde a enfin été mise sur pied entre le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et les ONG. Cette première discussion est une initiative appréciée, mais de loin pas suffisante. Le groupe de travail des ONG pousse à la tenue d'autres réunions en 2020, malgré les réserves du SEM.

## Soutien à diverses démarches politiques

L'ACAT-Suisse a également soutenu diverses initiatives et pétitions dans le domaine des droits humains, dont l'initiative populaire « contre les exportation d'armes dans des pays en proie à une guerre civile » et la pétition « Pour en finir avec les morts en Méditerranée ! ». Elle a aussi rejoint la coalition « Églises pour multinationales responsables » et a ainsi signalé son soutien à l'initiative populaire pour des multinationales responsables.



Nous collaborons avec des partenaires locaux, nationaux et internationaux qui luttent contre la torture et la peine de mort.

### **Congrès mondial contre la peine de mort**

L'ACAT-Suisse s'est rendue au Congrès mondial contre la peine de mort à Bruxelles avec des représentants de la FIACAT et d'autres ACAT. Le témoignage de nombreuses personnes figurait au programme : anciens condamnés à mort, proches, avocats, ... Durant le Congrès et tout particulièrement lors de la manifestation finale au centre-ville, un immense espoir et une détermination marquée étaient palpables quant à l'abolition définitive de la peine de mort dans le monde entier.

### **Rencontre des ACAT européennes à Barcelone**

Début octobre, des représentants des ACAT européennes se sont réunis à Barcelone pour une rencontre de trois jours, organisée par l'ACAT-Espagne / Catalogne et la FIACAT. Un plan d'action commun pour les années 2019 à 2021 a été élaboré.

### **Réseau de soutien à notre pétition sur l'Érythrée**

Comme par le passé, la campagne du 10 décembre s'est inscrite dans l'action des trois Églises nationales pour la Journée des droits de l'homme. Étant donné que des milliers de particuliers et des organisations d'aide aux réfugiés sont quotidiennement confrontés aux conséquences de la politique d'asile suisse dans toute sa dureté, un vaste réseau s'est tissé en décembre déjà, au sein de la société civile, pour relayer la pétition de l'ACAT-Suisse. La campagne sera reconduite et approfondie en 2020.

### **Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse**

Invitée à présenter son travail devant le présidium de la *Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse* (CTEC), notre organisation en a profité pour émettre des propositions de collaboration renforcée. Des idées de projets communs ont été développées sur cette base et sont en cours de réalisation.





## COMMUNICATION

Nous nous engageons pour que le grand public, et en particulier les membres de l'ACAT-Suisse, soient informés des violations des droits humains constituant le mandat de l'ACAT et puissent relayer les informations correspondantes.

### L'ACAT-Suisse à la télévision, sur le net et dans la lumière

Les histoires de vie et les éclairages authentiques sont au cœur de notre communication. Pour l'année 2019, nous relevons par ailleurs les priorités suivantes :

#### Nouveau matériel promotionnel

Se confronter quotidiennement au mal inhérent à l'être humain est parfois difficile à supporter. Malgré tout, l'ACAT-Suisse veut transmettre un message positif à l'aide d'un symbole d'espérance. La lanterne de l'ACAT permet d'allumer et offrir la lumière de l'espérance. Depuis, ces lanternes peuvent être commandées au Secrétariat et font connaître l'ACAT-Suisse. Mais notre organisation ne saurait renoncer au grand classique des imprimés : le dépliant A5. En 2019, une version complètement remaniée et mise à jour a été imprimée.

#### L'ACAT-Suisse à la télévision

En septembre, la chaîne régionale *TeleBilingue* a consacré un épisode de son émission *Téléglise* à la peine de mort. Dominique Joris et Katleen De Beukeleer ont alors été invités à Bienne pour un entretien en studio. Ils ont présenté la situation des enfants dont les parents sont dans le couloir de la mort, thématique de la Journée mondiale contre la peine de mort, ainsi que le travail de l'ACAT-Suisse. Pour enrichir l'émission d'un petit reportage, l'équipe de *TeleBilingue* a rendu visite à Marc Lauper, membre de l'ACAT-Suisse, qui a témoigné de sa correspondance avec Daniel Gwynn, un condamné à mort en Pennsylvanie.

#### Communication en ligne

Pour les pétitions des campagnes du Vendredi saint et du 10 décembre, notre organisation a utilisé la plateforme suisse *Campax.org* pour récolter des signatures en ligne, comme en 2018. Si pour Vendredi saint, la participation en ligne est restée modeste, la plateforme a été fréquemment utilisée pour la pétition du 10 décembre, d'ailleurs prolongée en 2020. L'ACAT-Suisse est très active sur Facebook. La vidéo que nous avons réalisée pour accompagner la pétition du 10 décembre a touché 8 000 utilisateurs. Un écho plutôt inhabituel pour notre organisation, mais qui montre bien l'importance des médias sociaux.



## Partenariats de projets SOHRAM und EMINED

L'ACAT-Suisse soutient deux projets par des dons à affectation spéciale, un travail de relations publiques et des consultations ponctuelles : SOHRAM en Turquie et EMINED au Cameroun.

Nous soutenons **SOHRAM** dans l'assistance juridique et psychologique aux victimes de violence étatique.



SOHRAM est le *Centre d'aide sociale et de réhabilitation* pour victimes de torture et de guerre. Il est situé à Diyarbakir (sud-est de la Turquie) et existe depuis vingt ans. Ses services sont fournis à la population locale ainsi qu'aux réfugiés venus des pays voisins.

Invité surprise de l'assemblée générale du 18 mai 2019, Yavuz Binbay, fondateur et directeur de SOHRAM, a présenté un compte rendu marquant. Il a aussi évoqué son expérience personnelle de prisonnier politique détenu en Turquie qui a connu l'ACAT en recevant des lettres de ses

membres. Pour faire écho à cette intervention, nous avons publié une interview détaillée de Yavuz Binbay dans le contexte de notre collecte d'automne 2019 pour le fonds SOHRAM. Durant l'exercice sous revue, SOHRAM a reçu 15 000 francs de ce fonds pour le traitement psychothérapeutique de victimes sur place.

Nous soutenons **EMINED** dans l'assistance juridique aux détenus mineurs.

EMINED s'engage depuis 2004 pour les mineurs incarcérés à Yaoundé, capitale du Cameroun. L'ONG fournit à quelque 150 jeunes – pour la plupart en détention préventive – un soutien aux niveaux social, sanitaire, éducatif, professionnel et juridique.

Grâce au soutien financier de l'ACAT-Suisse, qui s'est monté à 8 000 francs, l'avocat d'EMINED a pu soutenir 31 mineurs maintenus en détention préventive depuis 2018, dont la moitié pour des délits mineurs. Il a accéléré les procédures et obtenu la levée des poursuites judiciaires contre dix de ces adolescents. Huit autres ont recouvré la liberté après un an d'emprisonnement et le paiement d'une amende. Huit sont en train de purger le reste de leur peine et cinq cas sont encore en instance. Associée à l'accompagnement psychologique et aux offres de formation d'EMINED, l'assistance juridique aide ces jeunes largement livrés à eux-mêmes à atteindre une certaine stabilité, afin qu'ils puissent faire leurs preuves après leur libération également. En 2019, Florence Ngo Hongla, engagée de longue date au sein d'EMINED, a remplacé le fondateur Pierre Eoné à la direction de l'ONG.

## FINANCES

## Aperçu des comptes 2019

Le rapport détaillé des comptes annuels 2019 est disponible sur le site internet [www.acat.ch](http://www.acat.ch) ou peut être obtenu sur demande au Secrétariat de l'ACAT. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC, RPC 21 et de ZEW0.

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	2019	2018
<b>TOTAL ACTIFS MOBILISÉS</b>	<b>171.817,58</b>	<b>203.204,50</b>
Liquidités	124.659,93	178.820,25
Autres créances à court terme	2.141,15	3.888,25
Actifs de régularisation	45.016,50	20.496,00
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>3.869,00</b>	<b>1,00</b>
Immobilisations corporelles	3.869,00	1,00
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>175.686,58</b>	<b>203.205,50</b>
<b>CAPITAL ETRANGER A COURT TERME</b>	<b>15.935,55</b>	<b>18.309,65</b>
Engagements	3.051,55	5.809,65
Passifs de régularisation	12.884,00	12.500,00
<b>CAPITAL DES FONDS LIÉS</b>	<b>28.477,89</b>	<b>38.455,21</b>
Fonds EMINED / SOHRAM	28.477,89	38.455,21
<b>CAPITAL LIBRE</b>	<b>131.273,14</b>	<b>146.440,64</b>
Capital au 1er janvier	146.440,64	236.939,21
Résultat de l'exercice	-15.167,50	-90.498,57
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>175.686,58</b>	<b>203.205,50</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	2019	2018
Recettes libres	437.471,72	405.866,43
Recettes liées (fonds)	13.022,68	21.276,50
<b>RECETTES</b>	<b>450.494,40</b>	<b>427.142,93</b>
Charges de projets & buts ACAT	376.740,28	410.328,69
Charges administratives	71.912,10	77.225,63
Charges de recherche de fonds	25.933,47	32.828,28
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>474.585,85</b>	<b>520.382,60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-24.091,45</b>	<b>-93.239,67</b>
Résultat financier	-1.053,37	-884,80
Charges extraordinaires	0,00	-2.097,60
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</b>	<b>-25.144,82</b>	<b>-96.222,07</b>
Variation du capital des fonds	9.977,32	5.723,50
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>-15.167,50</b>	<b>-90.498,57</b>

## L'ACAT-SUISSE EN BREF

### L'ACAT-Suisse ...



est une association  
fondée en 1981  
qui a son siège à Berne



compte 1 322 membres  
(au 31.12.2019, contre  
1377 en 2018)



est financée par environ  
1 600 personnes,  
paroisses et institutions  
ecclésiastiques



est représentée à  
l'échelon régional par  
22 groupes locaux



est certifiée Zewo;  
cette certification  
atteste d'un usage des  
dons conforme au but  
de l'ACAT, économique  
et performant



est membre de  
l'organisation faitière  
FIACAT (Fédération  
internationale des ACAT,  
[www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)), qui  
regroupe trente ACAT  
nationales



est portée par  
l'engagement de ses  
membres et groupes,  
ainsi que par du travail  
bénévole à raison de  
1 300 heures par an



est membre de la  
*Plateforme des ONG  
suisses pour les droits  
humains* et participe à  
plusieurs groupes de  
travail thématiques à  
l'intérieur de cette  
plateforme

### Comité

- Christine Morerod (Lausanne) : présidence ; ressources humaines
- Jean-Claude Kazadi (Bâle)
- Gavin Richard Messerli (Berne)
- Elisabeth C. Miescher (Riehen) : vice-présidence ; théologie et spiritualité
- Xaver Pfister (Bâle) : communication
- Michael Steck (Lausanne) : théologie ; finances

### Secrétariat

- Bettina Ryser Ndeye : direction ; ressources humaines
- Ruth Blum (dès février 2020) : recherche de fonds
- Katleen De Beukeleer : communication ; campagnes
- Dominique Joris : interventions ; dossiers juridiques
- Guy Magnin (jusqu'en janvier 2020) / Florie Leka (dès janvier 2020) : comptabilité
- Yvette Spicher : administration



**Votre don en  
bonnes mains.**